

PROVINCE DE QUÉBEC,
Ville de Sainte-Marie,
Le 29 août 2022.

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Sainte-Marie, tenue le 29 août 2022 à 16 h 30, à la salle du conseil de l'édifice de l'hôtel de ville à Sainte-Marie.

Sous la présidence de Gaétan Vachon,

Étaient présents : Luce Lacroix
Claude Gagnon
Marco Côté
Eddy Faucher
Steve Rouleau

Était absente : Nicole Boilard

formant quorum de ce conseil.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Ayant quorum, l'assemblée est déclarée ouverte.

2022-08-488

VÉRIFICATION ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour de la présente séance;

En conséquence :

Il est résolu :

QUE le tout est conforme et qu'ils procéderont tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.

QUESTIONS DE L'AUDITOIRE

Aucune personne n'assiste à la séance.

CORRESPONDANCES

Aucune correspondance n'est déposée lors de la présente séance.

2022-08-489

GESTION ET EXPLOITATION DU RESTAURANT DU CENTRE CAZTEL

ATTENDU QUE le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire a, suite à un appel de propositions, procédé à l'analyse de trois (3) propositions pour la gestion et l'exploitation du restaurant du Centre Caztel;

ATTENDU QU'après analyse, recommandation est faite d'accorder le contrat de gestion et d'exploitation du restaurant du Centre Caztel à madame Cintia Monroy Vazquez et monsieur Andres Yildirim;

En conséquence :

Il est proposé par la conseillère Luce Lacroix,
Appuyé par le conseiller Marco Côté,

ET il est résolu :

QU'après analyse, la Ville de Sainte-Marie accorde le contrat à madame Cintia Monroy Vazquez et monsieur Andres Yildirim pour la gestion et l'exploitation du restaurant du Centre Caztel pour une période de deux (2) ans débutant le 1^{er} octobre 2022, et ce, au montant mensuel de 1 740,00 \$ par mois d'opération, taxes en sus.

QUE le maire (en son absence la mairesse suppléante) et la greffière (en son absence la greffière adjointe) soient autorisés à signer le contrat avec madame Cintia Monroy Vazquez et monsieur Andres Yildirim.

Adoptée à l'unanimité.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

Aucun document n'est déposé.

QUESTIONS DE L'AUDITOIRE

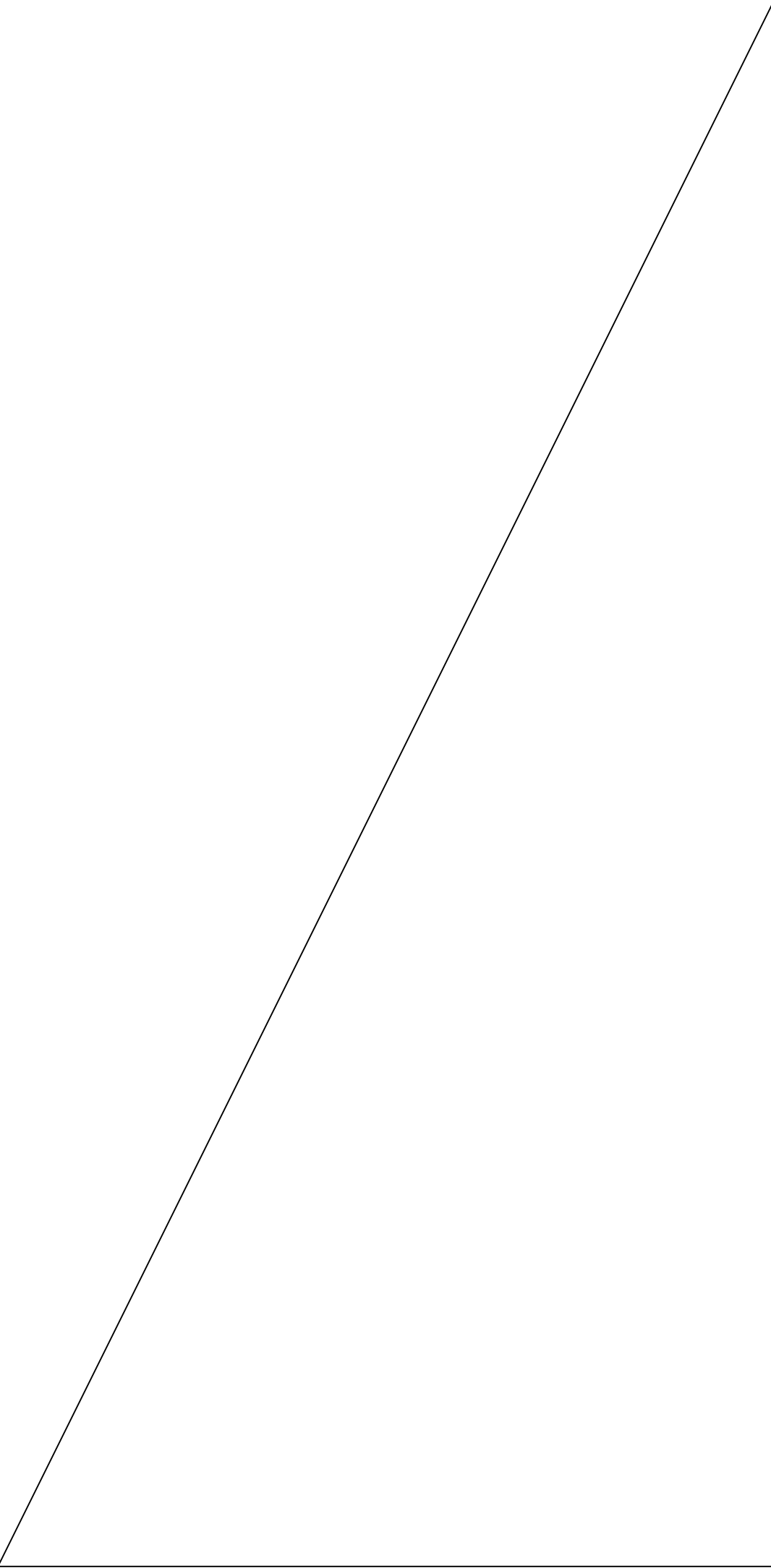
Aucune personne n'assiste à la séance.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Levée de l'assemblée à 16 h 31.

M^e Hélène Gagné, OMA
Greffière.

Gaétan Vachon,
Maire.



26698